Image not found or type unknown

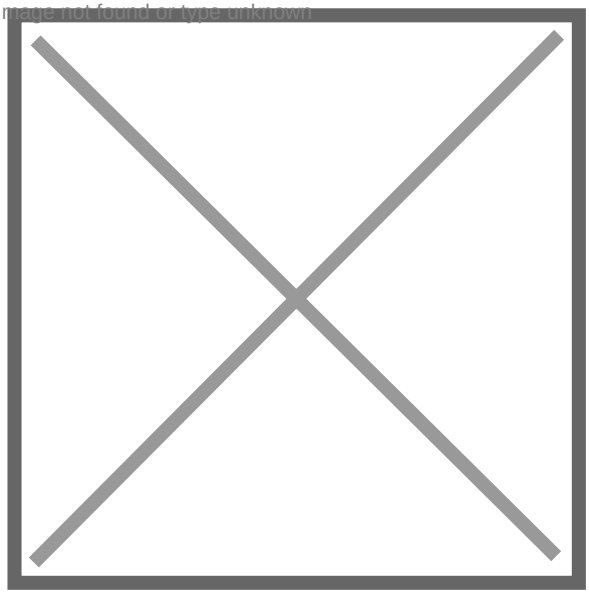

Pas de procédure de divorce engagée que faire ?

Par **valladeau**, le **19/02/2013** à **09:48**

bonjour,ma belle-soeur demande le divorce mais n'engage aucune procédure,elle a pris un avocat ,mon frére aussi mais depuis quelques temps rien ne se passe.
Mon frére est allé voir son avocate et celle-ci lui a répondu qu'il n'y avait rien d'engagé de sa part.
Que doit-on penser ? et surtout attend-elle que mon frére fasse quelque chose ? alors que c'est elle qui demande le divorce,cela dure depuis des mois et je vois bien que l'état physique et mental de mon frére se dégrade car il souffre de cette situation et ne comprends pas vraiment ce que son épouse veut réellement.
Merci de m'aiguiller afin que je l'informe car moi-même je ne sais plus quoi lui dire...

Par **amajuris**, le **19/02/2013** à **09:54**

bjr,
si aucun des époux ne fait les formalités pour divorcer, la situation peut durer longtemps.
il faut au moins qu'un des époux fasse les démarches.
cdt

Par **valladeau**, le **20/02/2013** à **10:13**

C'est ma belle-soeur qui demande le divorce alors que va t-il se passer si elle ne poursuit pas

?
Mon frére n'a rien demandé ,il subit pour l'instant le fait qu'elle ne fasse rien,il est dans l'attente,dans l'expectative.
Il ne peut rien entreprendre , sa vie est en stand by.
On est inquiet pour lui .

Par **amajuris**, le **20/02/2013** à **14:22**

si personne ne fait rien, il ne se passe rien.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés